

Paris, le 19 juillet 2017

Madame Catherine GUILLOUARD
Présidente Directrice générale de la RATP
54 quai de la Rapée
75599 Paris cedex 12

Objet : préavis de grève

Madame la Présidente Directrice générale,

La CGT-RATP a déposé, le 5 juillet, une alarme sociale qui s'est conclue par un constat de désaccord en date du 7 juillet.

Nous dénonçons le nouveau projet gouvernemental de réforme du Code du travail, tant sur la forme, par l'adoption d'une loi d'habilitation permettant de recourir aux Ordonnances, que sur le fond, au regard des reculs sociaux envisagés, remettant en cause plus de cent ans d'acquis et de conquits sociaux.

Ce qui caractérise l'ambition gouvernementale est le renforcement de l'inversion de la hiérarchie des normes, faire que l'accord au niveau de l'entreprise soit supérieur à un accord de branches et/ou un statut d'entreprise publique, voire au contrat de travail.

Cette politique vise à faire du dumping social la clé de la compétitivité des entreprises dans le cadre d'une concurrence qui sacrifie les normes sociales sur l'autel du libéralisme économique.


La RATP et les agents qui la composent sont concernés.

La régression sociale n'a jamais été vecteur de relance économique, bien au contraire, elle est la principale cause de la crise systémique qui traverse l'ensemble des pays industrialisés.

Pour cette raison, la CGT-RATP dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des services et des catégories, du lundi 11 septembre 2017 – 22 h au mercredi 13 septembre 2017 – 6 h 40.

Nous appelons les agents de la RATP à se mobiliser et à participer à la manifestation qui sera organisée à Paris, le 12 septembre 2017.

Soyez assurée, Madame la Présidente Directrice générale, de l'expression de notre considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jacques Eliez
Secrétaire général
Délégué syndical central